



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

HLM : Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 8740

### Texte de la question

M Jean-Pierre Brard attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, sur la détérioration de la situation du logement en Seine-Saint-Denis, tant en ce qui concerne les travaux d'entretien à réaliser que les opérations de construction neuve. Alors que pour résorber et stopper la dégradation de 60 000 logements HLM et de 100 000 logements privés, 500 millions de francs seraient nécessaires par an, les résultats officiels du comité départemental de l'habitat présidé par le préfet représentant du Gouvernement sont de 185 millions de francs pour l'année 1988 dans le département. Après avoir atteint son plus haut niveau en 1983 avec 4 200 logements construits à l'aide des prêts locatifs aidés, la construction de logements aidés par l'Etat a chuté à 2 300 en 1987 et 1 700 en 1988 pour n'atteindre dans une ville de 100 000 habitants comme Montreuil que 3 logements financés en 1988. Il lui demande donc : 1o de lui faire connaître son opinion sur cette affaire ; 2o de bien vouloir préciser les dispositions qu'il entend mettre en œuvre pour dégager les moyens financiers nécessaires à la construction et à la réhabilitation de façon à ce que le logement devienne un droit accessible à tous et un libre choix des familles. 3o s'il compte intervenir auprès du préfet de la Seine-Saint-Denis pour que la ville de Montreuil soit traitée avec équité et que le retard qu'elle a eu à subir soit rattrapé.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer est tout à fait conscient de la nécessité de favoriser l'entretien des logements sociaux et de réaliser des opérations de constructions neuves. Le Gouvernement a, dans le but de soutenir une politique active de réhabilitation, abondé en juin 1988 la ligne budgétaire de prime à l'amélioration des logements à usage locatif et occupation sociale (PALULOS) de 350 millions de francs, et créé une ligne budgétaire « qualité de service » de 250 millions de francs destinée à compléter les possibilités d'intervention en faveur du logement social. Ce complément a bénéficié en priorité aux grandes zones urbaines, et tout particulièrement à l'agglomération parisienne. Certes, du fait de l'absence de projets prêts à être mis en chantier, il n'a été possible d'accorder que 3 prêts locatifs aidés (PLA) en 1988 à la ville de Montreuil ; mais, durant cette même période, 10 p 100 de la dotation en PALULOS du département de la Seine-Saint-Denis ont été affectés à la rénovation de 700 logements de la ville de Montreuil. Compte tenu des besoins en logements sociaux, 66 PLA ont été attribués exceptionnellement à l'opération « Amitiés » de Montreuil en catégorie I, dès le début de 1989. Ce crédit de 1,45 millions de francs abondera la dotation départementale.

### Données clés

**Auteur :** [M. Brard Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8740

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** équipement et logement

**Ministère attributaire :** équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 30 janvier 1989, page 422